

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

**États financiers
31 mars 2015**

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2015

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits de repas, d'hébergement, de buanderie et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2015.

Opinion

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles des éléments décrits dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Elizabeth Deschênes, CPA auditrice, CA

Elizabeth Deschênes, CPA auditrice, CA

Laval, le 15 juin 2015

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 mars

	2015	2014
	\$	\$
PRODUITS		
Agence de Santé et des Services sociaux - Québec	255 029	253 200
Service Canada - SPLI intervention - Fédéral	222 114	211 788
Ville de Laval	50 000	50 000
Placement été - Fédéral	3 425	4 031
Conseil régional des élus	-	2 609
Subvention salariale	-	7 513
Loyers et hébergements	212 755	200 585
Dons	19 536	27 088
Revenus de buanderie	608	1 258
Revenus d'intérêts	599	-
Autres	11 705	391
Amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles	16 189	20 467
	<u>791 960</u>	<u>778 930</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	480 694	464 817
Amortissement des immobilisations corporelles	68 072	73 361
Intérêts sur la dette à long terme	61 961	63 651
Entretien et réparations	41 306	29 606
Électricité	27 220	29 961
Honoraires professionnels	12 601	17 330
Assurances	10 633	10 571
Télécommunications	8 987	8 006
Papeterie, fournitures et frais de bureau	7 990	9 415
Intérêts et frais bancaires	5 874	5 548
Formation	5 602	403
Repas - hébergement	5 237	5 053
Mauvaises créances	4 787	-
Fournitures et frais d'hébergement	3 218	5 666
Frais de déplacements	3 020	1 832
Frais de représentation	2 768	1 813
Publicité et promotion	891	-
Honoraires - Intervention	731	569
Activités et ateliers	204	482
Cotisations	136	225
Honoraires de gestion	-	6 680
Impôts fonciers	-	(1 803)
	<u>751 932</u>	<u>733 186</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	<u>40 028</u>	<u>45 744</u>

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice terminé le 31 mars

	2015						
	Fonds affectés			Total	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
	Réserve immobilière	Réserve de gestion	Réserve hypothécaire				
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	92 088	92 088	(90 945)	91 369	92 512
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	-	-	599	599	(51 883)	91 312	40 028
Affectations d'origine interne (note 3)	6 450	700	2 512	9 662	-	(9 662)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	2 499	(2 499)	-
Versements sur la dette à long terme	-	-	-	-	50 547	(50 547)	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	6 450	700	95 199	102 349	(89 782)	119 973	132 540

	2014						
	Fonds affectés			Total	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
	Réserve immobilière	Réserve de gestion	Réserve hypothécaire				
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	-	-	(93 276)	140 044	46 768
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	-	-	(1 131)	(1 131)	(52 894)	99 769	45 744
Affectations d'origine interne (note 3)	-	-	(1 131)	(1 131)	(146 170)	239 813	92 512
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	6 364	(6 364)	-
Versements sur la dette à long terme	-	-	-	-	48 861	(48 861)	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	-	92 088	92 088	(90 945)	91 369	92 512

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE**BILAN**

Au 31 mars

	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	135 346	81 219
Taxes à la consommation à recevoir	7 118	7 207
Subventions à recevoir	23 611	36 601
Subvention à recevoir - Décontamination	157 855	157 855
Loyers à recevoir	1 629	6 066
Frais payés d'avance	907	1 345
	<u>326 466</u>	<u>290 293</u>
RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE (note 3)	92 687	92 088
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes 4)	<u>1 765 679</u>	<u>1 831 253</u>
	<u>2 184 832</u>	<u>2 213 634</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Avances bancaires (note 6)	157 855	157 855
Créditeurs (note 7)	38 976	41 069
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)		
	<u>52 295</u>	<u>50 547</u>
	<u>249 126</u>	<u>249 471</u>
DETTE À LONG TERME (note 8)	1 740 562	1 792 858
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 9)	<u>62 604</u>	<u>78 793</u>
	<u>2 052 292</u>	<u>2 121 122</u>
ACTIFS NETS		
Fonds affectés	102 349	92 088
Investis en immobilisations corporelles	(89 782)	(90 945)
Non affectés	<u>119 973</u>	<u>91 369</u>
	<u>132 540</u>	<u>92 512</u>
	<u>2 184 832</u>	<u>2 213 634</u>

Au nom du conseil d'administration :

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	40 028	45 744
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	68 072	73 360
Perte sur radiation d'immobilisation corporelle	(16 189)	(20 468)
	<u>91 911</u>	<u>98 636</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	15 861	(218 001)
	<u>107 772</u>	<u>(119 365)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 499)	(6 364)
Augmentation de la réserve hypothécaire	(599)	(92 088)
	<u>(3 098)</u>	<u>(98 452)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation (diminution) des avances bancaires	-	(87 916)
Remboursement de la dette à long terme	(50 547)	(2 037 954)
Diminution de l'aide financière SHQ à recevoir	-	1 879 692
	<u>(50 547)</u>	<u>(246 178)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	54 127	(463 995)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>81 219</u>	<u>545 214</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>135 346</u>	<u>81 219</u>

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

1. STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 24 octobre 2007, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de prévenir l'itinérance et l'exclusion sociale des personnes en situation d'urgence en leur offrant un hébergement à court et/ou moyen terme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont reportés et amortis à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises, à l'exception de l'apport pour la bâtisse qui a été comptabilisé en diminution du coût de construction.

Les revenus de location sont comptabilisés au début de chaque mois pour le mois à venir.

Les revenus de buanderie et de repas sont constatés à titre de produits au moment où le service est rendu.

Les intérêts sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux suivants :

Bâtiments	Dégressif	4%
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Équipement informatique	Dégressif	30%

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des taxes à la consommation à recevoir, des subventions à recevoir, des loyers à recevoir et de la réserve hypothécaire. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des avances bancaires, des créditeurs et de la dette à long terme.

3. FONDS AFFECTÉS

Les réserves immobilière, de gestion et hypothécaire ont été constitués selon les règles et exigences de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Cette réserve servira dans le cas où des rénovations majeures doivent être effectuées d'urgence. L'organisme ne peut pas se servir de cette réserve sans l'obtention préalable d'une autorisation de la SHQ.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût \$	Amortissement		Valeur nette	
		Courant \$	Cumulé \$	2015 \$	2014 \$
Terrain	473 399	-	-	473 399	473 399
Bâtiments	1 385 811	51 087	159 735	1 226 076	1 277 163
Mobilier et équipement	119 268	15 694	56 077	63 191	76 387
Équipement informatique	8 783	1 291	5 770	3 013	4 304
	<u>1 987 261</u>	<u>68 072</u>	<u>221 582</u>	<u>1 765 679</u>	<u>1 831 253</u>

5. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 40 000 \$ utilisable sous forme d'une marge de crédit portant intérêt au taux de 7,85 %. La marge de crédit n'était pas utilisée au 31 mars 2015.

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

6. EMPRUNT BANCAIRE - Marge de crédit SHQ

L'organisme dispose de facilités de crédit d'un montant autorisé de 245 771 \$ utilisable sous forme d'une marge de crédit temporaire, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % et garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les bâtiments, les revenus de loyer et les indemnités d'assurance couvrant les loyers. La marge est aussi garantie par le gouvernement provincial en vertu du programme AccèsLogis Québec. Cette marge de crédit a été accordée à titre de financement temporaire dans l'attente du remboursement des frais de décontamination et des remboursements de TPS/TVQ relatifs à la construction. Les remboursements de TPS/TVQ ont été reçus au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014. Le solde restant de 157 855 \$ est attribuable au montant à recevoir pour la décontamination. Elle devra être remboursée et radiée dès réception des sommes attendues et ne peut être utilisée pour d'autres fins.

7. CRÉDITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	2 200	11 166
Salaires et vacances à payer	23 062	15 396
Remises gouvernementales	13 714	14 507
	<u>38 976</u>	<u>41 069</u>

8. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
	\$	\$
Emprunt au taux de 3,428 %, remboursable par versements mensuels de 9 376 \$, capital et intérêts, garanti par une hypothèque immobilière de premier rang grevant les bâtiments et le terrain d'une valeur nette de 1 750 562 \$, échéant le 1er mars 2018.	1 792 857	1 843 405
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>52 295</u>	<u>50 547</u>
	<u>1 740 562</u>	<u>1 792 858</u>

Les paiements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

	\$
2016	52 295
2017	54 103
2018	55 793
2019	57 909
2020	1 572 757
	<u>1 792 857</u>

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes (mobilier et équipement : 20 % et matériel informatique : 30 %). Les variations survenues dans le solde des apports pour l'exercice sont les suivantes :

	2015	2014
Solde au début	\$ 78 793	\$ 99 260
Plus : Apports reçus au cours de l'exercice	-	-
Moins : Montants constatés à titre de produits	(16 189)	(20 467)
Solde à la fin	<u>62 604</u>	<u>78 793</u>

10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2015	2014
Taxes à la consommation à recevoir	\$ 89	\$ 98 472
Loyers à recevoir	4 437	(5 895)
Frais payés d'avance	438	(489)
Subventions à recevoir	12 990	(9 062)
Créditeurs	(2 093)	(288 318)
Apports reportés	-	(12 709)
	<u>15 861</u>	<u>(218 001)</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 mars 2015.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent la société à un risque de juste valeur, et ceux à taux variable, à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur la marge de crédit et sur la dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux loyers à recevoir et aux subventions à recevoir, qui sont assujetties à des conditions qui doivent être respectées pour en assurer l'encaissement.